

# Un marché pour les écoles de langues canadiennes

(Suite de la page 1)

voyagé à l'étranger et tout porte à croire que ce pourcentage est à la hausse.

L'anglais occupe une place grandissante dans le milieu des affaires et au sein des entreprises qui s'intéressent à l'exportation. Les Français qui apprennent l'anglais sont de plus en plus nombreux. Le ministère de l'Éducation Nationale indique que 70 % des jeunes inscrits à un programme de langue étudient l'anglais. Les jeunes de 14 à 28 ans représentent actuellement un marché-cible pour les stages linguistiques dans des écoles de langues, les camps de vacances et les universités ou pour des programmes combinant cours de langue et stages de perfectionnement.

## Les atouts du Canada

Au-delà de l'expertise des écoles et des enseignants canadiens de langue seconde, reconnue internationalement, le Canada dispose d'atouts considérables pour attirer la clientèle française des séjours linguistiques, soit :

- un pays bilingue où l'apprentissage de l'anglais et du français est une tradition culturelle;
- une destination de laquelle les Français ont une image très positive. Selon un sondage récent mené par la Commission canadienne du tourisme, à la question : « Quel pays fait le plus rêver les Français? », un Français sur trois a répondu « le Canada »;
- une touche cosmopolite au cœur de l'Amérique;
- du matériel et des technologies de pointe, des méthodologies éprouvées, et des enseignants qualifiés;
- un accès facile (environ six heures d'avion), des communications télé-

phoniques et électroniques facilement accessibles;

- la sécurité et la convivialité d'un pays où l'anglais s'apprend dans un environnement où la nature est omniprésente;
- des prix concurrentiels et une grande variété dans les formules proposées;
- un accueil de qualité dans des familles canadiennes.

## Salons professionnels

Les salons professionnels constituent un outil important de promotion commerciale. En France, on compte deux salons d'importance dans ce secteur : Expolangues et le Salon de l'éducation.

EXPOLANGUES — 23-27 février 2000 — Le Salon des Langues, des Cultures et des Échanges Internationaux présentera sa 18<sup>e</sup> édition à la Grande Halle de la Villette à Paris. Ce salon spécialisé a attiré 318 exposants et 27 589 visiteurs en 1999, dont plus de 8 000 professionnels et près de 20 000 visiteurs du grand public. Pour tout renseignement sur la participation canadienne regroupée, communiquer avec DP Expos Services Inc., à Montréal, tél. : (514) 871-3838; ou à Paris tél./télé. : (011-33-1) 39 73 95 27, courriel : dpexpos@easynet.fr

SALON DE L'ÉDUCATION — Novembre 2000 — Cette grande manifestation regroupe trois salons : Langues et éducation; Édition scolaire, universitaire et multimédia; et Partenaires et services de l'éducation. Le Salon de l'éducation se tient habituellement à Paris Expo, Porte de Versailles. Pour plus de renseignements, consulter l'Internet : [www.salon-education.com](http://www.salon-education.com)

## Bien connaître la législation française

Selon la législation française, seules les agences de voyages et les associations de tourisme peuvent vendre un forfait de voyage (défini comme comprenant plus de deux éléments : transport, hébergement, activités). Elles doivent disposer d'un numéro de licence ou d'agrément qui prouve que l'organisme possède la qualification nécessaire, les garanties financières et les assurances professionnelles indispensables en cas de problème.

Les écoles de langues qui vendent uniquement des cours (pas de voyage ou d'hébergement) ne sont pas soumises à cette obligation. La Commission canadienne du tourisme met à la disposition des entreprises une liste des agences de voyages et des associations de tourisme françaises offrant des séjours linguistiques au Canada.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M<sup>me</sup> Gisèle Aubut, agent de commerce, ambassade du Canada à Paris, tél. : (011-33-1) 44 43 23 82, téléc. : (011-33-1) 44 43 29 98, courriel : [gisele.aubut@dfait-maeci.gc.ca](mailto:gisele.aubut@dfait-maeci.gc.ca), Internet : [www.amb-canada.fr](http://www.amb-canada.fr), ou avec M<sup>me</sup> Danielle Cordisco, responsable des relations avec l'industrie touristique, Commission canadienne du tourisme à Paris, tél. : (011-33-1) 44 43 25 02, téléc. : (011-33-1) 44 43 29 94, courriel : [dcordisco@cct-paris.com](mailto:dcordisco@cct-paris.com) Internet : [www.amb-canada.fr](http://www.amb-canada.fr)

